

Compte –rendu

GT Santé Mentale

5 Mars 2019

Personnes présentes

Françoise Augry Guy, pharmacien, CHU Caen
Céline Bouglé, pharmacien, OMEDIT de Normandie
Cécile Gabriel Bordenave, pharmacien, EPSM Caen
Marie Lefebvre-caussin, pharmacien, OMEDIT de Normandie
Sophie Le Monnier, pharmacien, Nouvel Hôpital de Navarre
Cyril magnan, interne en pharmacie, OMEDIT de Normandie
Céline Mahieu, pharmacien, Clinique Mare ô Dans
Ariane Michelin, pharmacien, Clinique Océane
Audrey Pelsez Rouillé, interne en pharmacie, OMEDIT de Normandie
Sandrine Philippe, pharmacien, CH Rouvray
Christophe Roberge, pharmacien, EPSM Caen
Philippe Serrand, pharmacien, CH Estran

Relevé de réunion

L'objectif de cette première réunion est d'évoquer les problématiques rencontrées par les établissements présents et d'identifier des pistes de travail régional.

Les difficultés évoquées sont les suivantes :

- Disparités d'organisation du circuit du médicament en hôpitaux de jour et structures extra-hospitalières

L'HDJ et structures extra-hospitalières sont des lieux de réhabilitation psychosociale, où l'objectif est d'autonomiser les patients qui le peuvent.

En fonction de l'autonomie des patients,

- le traitement est soit fourni par l'officine et apporté en HDJ/ soit fourni par la PUI
- les piluliers sont préparés par le patient/par les IDE/par la PUI si aucune autonomie
- le patient peut ressortir d'HDJ avec le traitement fourni par la PUI
- ...

Le circuit et l'organisation peuvent donc être différents d'un patient à l'autre et nécessitent d'être strictement protocolisés et de définir par situation les modalités d'approvisionnement, de préparation, d'administration et de traçabilité...

Certains établissements ont rencontré des difficultés sur le circuit du médicament lors des visites de certification : souhait d'un consensus et d'une harmonisation régionale

- Soins somatiques en psychiatrie
- Prise en charge de la douleur, plaies et cicatrisation

Les traitements psychotropes et somatiques sont prescrits et réévalués respectivement par les psychiatres et somaticiens, avec des évaluations médicamenteuses qui nécessitent d'être partagées comme pour la prise en charge de la douleur, des plaies chroniques par exemple.

- Conciliation médicamenteuse et entretiens pharmaceutiques
- Prescription en pédopsychiatrie

Plusieurs outils ont été développés ou sont en cours de développement par les établissements :

- EPP Circuit du médicament en HDJ et structure extra hospitalière (EPSM Caen)

Suite à cette EPP, des procédures, protocoles et fiche synthétique de gestion des traitements ont été créés.

Bonnes pratiques d'approvisionnement, transport et stockage en HDJ pour éviter le double circuit PUI/officine et assurer la continuité des traitements psychotropes et somatiques – lettre au médecin traitant (CHU Caen)

- Evaluation de l'autonomie des patients et traçabilité dans le dossier patient informatisé : concertation clinique sur l'autogestion (approvisionnement, préparation et administration/soutien extérieur : lien avec les aidants)
- Traçabilité pour les nouveaux antipsychotiques administrés en ambulatoire : fiche d'observation/traçabilité des IDEL au domicile transmis au CMP (planning des injections réalisées en ville ou en HDJ en fonction de l'autonomie du patient)
- Grille d'évaluation EPP sur le suivi somatique des patients traités par Abilify maintena® (CHU Caen) : 3 critères (en cas d'instauration, à 3 mois et tous les ans)

Le projet est d'étendre l'EPP aux autres neuroleptiques et de développer le suivi clinique et biologique des patients sous neuroleptiques par voie orale.

- Grille de priorisation pour la conciliation (Clinique Mare ô Dans)

Utilisation de la grille OMEDIT Normandie de priorisation en ajoutant des indicateurs spécifiques : situations sociales particulières (isolement), diabète, antiépileptique, addiction tabac, alcool...

- Livret de sortie sous neuroleptiques (en cours d'élaboration – CHU Caen)
Développé dans le cadre des entretiens patients, en lien avec le bilan partagé de médication réalisé par le pharmacien d'officine
Outil à destination des patients « moi et mon traitement » : application mobile lors du 1^{er} épisode psychotique (en lien avec le livret pour les patients schizophrènes)
- Guide de prescriptions des psychotropes en pédopsychiatrie, AMM (EPSM Caen)
Ce travail est également en cours de réalisation par l'OMEDIT Aquitaine et pourrait s'intégrer dans le guide pédiatrie de l'OMEDIT Normandie (en cours d'élaboration).
- Guide du réseau PIC pour pédopsychiatres sur les psychotropes (hypnotiques, antidépresseurs, NL, méthylphénidate, etc.)
- Suivi somatique en collaboration avec les PSLA (CH Estran, PSLA Villedieu)
-
- Déploiement de l'utilisation du DMP – rubrique compte rendu ou traitement, dans le cadre du GHT : support commun sur la conciliation de sortie, ordonnance de sortie (CH Estran GHT Mont saint Michel)
- Protocoles de suivi et prévention des effets indésirables graves des antipsychotiques, déploiement de supports de pharmacie clinique (dont entretiens pharmaceutiques) :
 - Cardiologiques (torsade de pointe)
 - Métaboliques
 - Prolactinémie ?
 - Rhumatologique, ostéoporotiques (lors d'un traitement par Salvacyl)
 - Neurologiques (épileptique)
 - Suivi dentaire
 - Prévention des colites ischémiques, des syndromes malins des neuroleptiques
-
- Formalisation d'une grille d'évaluation de la douleur en cours sur plusieurs établissements : exemple de la grille Dolopsy non validée

Perspectives de travail décidées en réunion :

- Création de la boîte à outils, consultable sur le site internet de l'OMEDIT, dans la rubrique Boîte à Outils/santé mentale. L'OMEDIT de Normandie propose de créer une boîte à outils avec dans un premier temps les outils existants que les établissements acceptent de partager, puis de l'alimenter avec les outils régionaux produits.

- Guide régional de préconisations sur le circuit du médicament en HDJ de psychiatrie et structures extra hospitalières de santé mentale.

Autres sujets abordés :

- CAQES : plusieurs difficultés rencontrées par les établissements. Sera inscrit à l'ordre du jour du prochain GT (septembre 2019)
- Enquête molécules onéreuses : cette enquête est reconduite en 2019 et permet une prise en charge financière partielle des molécules inscrites sur la liste régionale. Il n'y a pas eu de nouvelle molécule ajoutée pour 2019 par rapport à 2018. Le GT fait remonter une difficulté sur la date de retour de l'enquête, fin Juillet, en pleine période estivale. L'OMEDIT de Normandie se rapproche de l'ARS pour demander une date de retour plutôt fin Septembre. Nous allons également nous rapprocher de l'assurance maladie pour évoquer les problèmes de prise en charge des traitements de la DMLA (Lucentis® ou Eylea®).
- Serious Game en santé mentale : proposition de créer un serious game en santé mentale. Les établissements pourront être sollicités pour nous faire remonter des erreurs qui pourront être incrémentées dans un nouvel univers du jeu dédié aux structures de santé mentale.

La question de la responsabilité de la PUI en cas d'approvisionnement des traitements du patient par la PUI à son domicile (peu de patients concernés) va être posée à l'inspection de la pharmacie.

Prochaine réunion du GT Santé mentale :

24 Septembre 2019, de 14h30 à 17h

En visioconférence

Site de Rouen : CHU, 1, rue de Germont, 76000 Rouen, Institut de Biologie Clinique – Salle de réunion du 2em étage

Site de Caen : Agence Régionale de Santé, Espace Claude Monet, Place Jean Nouzille, Caen - Salle Atrium